



Championnat Régional Universitaire Escrime

Individuels et par équipes – Masculin et Féminin
Académie de Nancy-Metz, Reims et Strasbourg
Epée - Fleuret - Sabre

Jeudi 13 janvier 2022 à Reims

Lieu : CREPS de Reims

Horaires : 14h00

Date limite d'inscription : mardi 11 janvier 2022 (avant minuit)

Renseignements complémentaires avant la date limite d'inscription : reims@sport-u.com

Lundi 31 janvier 2022 à Strasbourg

Lieu : Salle du Strasbourg Université Club

Horaires : 18h00 accueil 19h00 appel

Date limite d'inscription : Lundi 24 janvier 2022 (avant minuit)

Renseignements complémentaires avant la date limite d'inscription : strasbourg@sport-u.com

Mardi 1^{er} mars 2022 à Nancy

Lieu : Salle d'Armes de Nancy - 56 rue R. Poincaré 54000 Nancy

Horaires : 19h00 accueil 19h45 appel

Date limite d'inscription : vendredi 25 février 2022 (avant minuit)

Renseignements complémentaires avant la date limite d'inscription : alanois@sport-u.com

Ces championnats seront qualificatifs pour les championnats de France qui se dérouleront les 30 et 31 mars 2022 à Antony (Ile de France).

Aucune demande de qualification exceptionnelle ne sera examinée, sans inscription préalable à cette compétition.

La participation à l'une des 3 dates est obligatoire pour prétendre à une qualification au CFU.

Inscriptions : Vous devez vous rendre sur l'adresse ci-dessous

Serveur : http://www.sport-u-licences.com/fnsu_compets02.php

Notice

Vous devez rentrer votre N° de licence puis votre date de Naissance.

Merci de vérifier votre N° de Tél et votre adresse mail puis mettre à jour.

Choisissez la discipline Escrime puis le championnat du site concerné (Nancy-Metz, Reims ou Strasbourg) (cliquez sur Inscrire).

Ensuite saisissez de nouveau votre N° de licence FF Sport U pour chaque arme souhaitée. Terminez l'inscription par la validation.

Présentation obligatoire : Carte d'étudiant - Pass Sanitaire

Ligue Grand Est du Sport Universitaire – Site de Nancy-Metz

Campus Lettres et Sciences Humaines – 23 Bd Albert 1^{er} BP 60994 - 54001 Nancy Cedex

Tel: 03-54-50-52-46

Mail : nancymetz@sport-u.com Site : www.sport-u-grandest.com

ESCRIME

Règlement universitaire

Dispositions particulières

Saison 2021-2022

Composition de la commission mixte nationale

Membres FF Escrime

Thérèse SALVADOR (Elue au Comité Directeur)
Lionel CAMBON (VP Commission Arbitrage)
Frank BERTHIER (Direction Technique Nationale)

Membres FF Sport U

Adeline WUILLEME (Université Paris Panthéon Assas)
Michel PAUL (Université Grenoble Alpes)
Christophe MILLARD (Directeur national adjoint)

Championnat de France	Dates (Lieu)	Envoi des résultats	Envoi des candidatures d'arbitres
CFU	30 et 31 mars à ANTONY (Ile de France)	Vendredi 4 MARS 2022	

CHAMPIONNAT DE FRANCE

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

**Les 30 & 31 mars 2022
à Antony (Ligue Paris - Ile de France)**

2 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE DES RÉSULTATS ET DES DEMANDES DE QUALIFICATIONS EXCEPTIONNELLES

Pour les phases qualificatives, la CMN invite les sites universitaires (académies) dont le nombre de tireurs est insuffisant à mettre en place un championnat de ligue ou de conférence. Les propositions de qualifications doivent impérativement faire apparaître la place obtenue au championnat et le nombre de participants - ou d'équipes - par arme (le cas échéant, le classement fédéral). Pour les qualifications exceptionnelles se reporter aux dispositions spécifiques (chaque commission d'arme FFE dispose de 8 places pour les athlètes de haut niveau).

↪ **Aucun repêchage (qualification exceptionnelle ou autre) après la date de la commission mixte nationale de sélection.**

**Le vendredi 4 mars 2022
(CMN le mercredi 9 mars à 10h)
Contact : nguerin@sport-u.com**

RÈGLEMENT SPORTIF

FORMULE SPORTIVE

- Epreuves individuelles - 30 mars 2022

1 tour de poule, puis élimination directe

Jeunes gens : Fleuret - Epée - Sabre

Jeunes filles : Fleuret - Epée - Sabre

- Epreuves par équipes - 31 mars 2022

Le pointage et la confirmation des engagements se feront à l'accueil des épreuves individuelles.

Le rang des équipes sera déterminé par le classement du championnat de France universitaire individuel de la veille.

En cas de blessure, le règlement international sera appliqué par le Directoire Technique.

À chaque arme, les équipes sont composées de 3 tireurs, avec ou sans remplaçant, appartenant tous à la même association sportive. Une équipe ne peut commencer une rencontre que si elle est complète.

La formule relais s'applique.

Chaque équipe de 3 tireurs rencontre l'équipe adverse (3 relais de 5 touches ou 3 minutes sauf au sabre non chronométré).

Les matchs de chaque rencontre se déroulent dans l'ordre suivant :

1-4, 2-5, 3-6

En cas de modification de cet ordre, volontaire ou involontaire, toutes les touches portées depuis la modification sont annulées et on reprend le match dans l'ordre correct.

L'ordre des tireurs est fixé par chaque capitaine.

Au cours d'une rencontre, le capitaine peut demander le remplacement d'un tireur par le tireur remplaçant nommé désigné avant le début de la rencontre. Cette substitution ne pourra se faire qu'après la fin d'un relais.

L'annonce du changement d'un équipier, qui doit être notifiée par l'arbitre au capitaine de l'équipe adverse, devra se faire avant le début du relais du tireur remplacé.

Lorsqu'un tireur est obligé de se retirer au cours d'un relais par la suite d'une blessure dûment constatée par le délégué médical de l'organisation, son capitaine d'équipe peut demander l'entrée du remplaçant pour continuer la rencontre au point où l'équipier blessé l'a abandonnée, même au cours d'un relais commencé.

Si un tireur et le remplaçant éventuel sont contraints à l'abandon ou si un tireur est exclu, l'équipe a perdu la rencontre.

Les rencontres se déroulent sous forme de relais de 15 touches : tour de poule (de 4 ou 5 équipes) puis tableau d'élimination directe ; à l'issue du 1^{er} tour de tableau, les vainqueurs tirent le tableau A, les perdants tirent le tableau B.

Le classement d'entrée des équipes pour le tour de poule s'effectue en fonction des résultats de l'épreuve individuelle pour les 3 meilleurs tireurs de l'équipe. Si l'un des 3 meilleurs tireurs n'a pas été classé dans l'épreuve individuelle son nombre de points équivaut à N+1 (N étant le nombre de tireurs présents au cours de l'épreuve individuelle). L'équipe ayant le moins de points est la mieux classée.

- Le matériel devra correspondre aux normes définies par la FFE et être en très bon état (tenue : 350 newtons, cuirasse obligatoire : 800 newtons).
- Application du règlement fédéral

ARBITRAGE ET FORMATION

ARBITRAGE : L'A.S. qui engage une ou plusieurs équipe(s) dans une arme en championnat de France universitaire doit fournir obligatoirement un arbitre non tireur spécialisé dans cette arme, et ce, pour les deux journées de compétition. Il doit être au minimum de niveau régional FFE ou national universitaire (en formation).

A défaut, la ou les équipes ne pourront prendre part à la compétition.

Pour chaque arbitre, l'A.S. prendra en charge le déplacement et l'hébergement, la Ligue Régionale du Sport U organisatrice la restauration et l'indemnisation au tarif fédéral (arbitre international 80€/jour ; arbitre national : 70€/jour ; arbitre régional 45€/jour ; arbitre départemental : 30€/jour).

FORMATION : La FF Sport U met en place une formation « arbitre national universitaire » pendant le championnat de France avec passage d'un QCM, évaluation pratique, validation et remise officielle des diplômes.

Le diplôme d'arbitre national FFSU donne tout ou partie de l'équivalence arbitre régional FFE. Les étudiants intéressés se manifesteront avant le CFU auprès de la commission d'arbitrage de leur ligue de façon à coordonner le parcours de formation.

Règlement disciplinaire : se référer au chapitre règlement intérieur.

PROGRAMME INTERNATIONAL

FISU : Si les conditions sanitaires et politiques le permettent, les Jeux Mondiaux Universitaires d'été se dérouleront à Chengdu (Chine) du 26 juin au 11 juillet 2022. Le programme sportif prévisionnel indique les épreuves d'escrime du 27 juin au 2 juillet 2022.

La participation au championnat de France universitaire est obligatoire pour prétendre à la sélection sauf cas particuliers : sélection en équipe de France fédérale, examen universitaire, raisons médicales. Des critères de niveau international seront pris en compte pour arrêter la composition de l'équipe de France universitaire.

CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com

www.sport-u.com

Directeur national adjoint - Christophe MILLARD

cmillard@sport-u.com / 06 24 83 56 39

Assistant pôle sport - Nicolas GUERIN

nguerin@sport-u.com / 01 58 68 22 90

